

Suppléants.es : Aide-enseignant.e

Le CSFP cherche des individus pour faire de la suppléance en tant qu'aide-enseignant.e à l'école des Grands-Vents. L'aide-enseignant.e travaille en collaboration avec le/la titulaire pour soutenir l'apprentissage des élèves. L'aide-enseignant.e offre de l'appui à l'enseignement et à l'apprentissage dans un milieu scolaire inclusif dans les domaines suivants : la planification, l'enseignement, l'apprentissage socio-émotionnel, l'évaluation et la collecte de données relatifs aux progrès des élèves.

Tâches et responsabilités

- ✓ Aider à planifier et à mettre en œuvre des activités d'apprentissage selon les politiques et procédures établis
- ✓ Aider les enseignants à la mise en place de programmes et de services pour les élèves, incluant des activités d'appui et des interventions
- ✓ Aider les enseignants à évaluer, communiquer et documenter les progrès des élèves
- ✓ Travailler en étroite collaboration avec les enseignants à créer des milieux éducatifs qui soutiennent le développement des élèves
- ✓ Aider les élèves à se servir du matériel de format alternatif et des technologies d'aide
- ✓ Participer en tant que membre des équipes éducatives pour rencontrer les besoins des élèves
- ✓ Maintenir des rapports professionnels efficaces.

Qualifications

- ✓ Le/La suppléant.e détient, ou est apte à obtenir, la certification au niveau 2 de la province. Les critères incluent:
 - un minimum de 20 cours à 3 crédits universitaires ;
 - avoir complété un minimum de deux ans à temps plein en tant qu'étudiant.e .

Tout individu intéressé par ce poste devrait s'adresser aux services des ressources humaines (rh@csfp.nl.ca) du CSFP ou à l'école des Grands-Vents (ecole-egv@csfp.nl.ca).

Lieu

École des Grands-Vents
St. John's

Fermeture des mises en candidature
En Continu

Salaire

Selon l'échelle salariale définie par la convention collective NLTA en vigueur

- Nous remercions toutes les personnes qui soumettront leur candidature, mais nous ne communiquerons qu'avec celles retenues pour une entrevue de sélection.

- Veuillez bien noter que toute personne embauchée par le CSFP doit soumettre un certificat de vérification du casier judiciaire et du secteur vulnérable datant de moins de 6 mois avant d'entrer en poste.

- Le CSFP est un milieu de travail sans parfum.